

Envoyé en préfecture le 01/07/2022

Reçu en préfecture le 01/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 089-218900694-20220613-2022_049-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
de l'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de CHAILLEY

NOMBRE DE MEMBRES			SEANCE du 13 Juin 2022
Afférent au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	11 + 4	L'an deux mille vingt-deux, le treize juin, le Conseil Municipal de la commune de Chailley, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, pour limiter la propagation du virus du Covid, sous la présidence de M. Philippe GUINET-BAUDIN, Maire Etaient présents : Mrs Hervé CYGANKO, Stéphane BOQUANT, Marcel RENAULT, (Adjoint), Mrs Patrice DOYEN, Hubert JOSSIER, Claude MARGUENAT, Mmes Ismérie BRUNAT, Viviane ROUSSEL, Marie-France DAGUIN, Laurence RENVOYE, Absents excusés : Mme Nathalie LAMBERT, pouvoir à Mme L. Renvoyé Mr Jonathan THYRIOT, pouvoir à Mme I. Brunat Mr Philippe FERLET, pouvoir à M. S. Boquant Mr Alain GORNEAU, pouvoir à M. Ph. Guinet-Baudin Absents non excusés : Secrétaire de séance : Stéphane BOQUANT Travaux de réhabilitation Ecole – Mairie
DATE DE CONVOCATION			
09/06/2022			
Date d'envoi au contrôle de légalité :			
1 - JUIL. 2022			
N° d'ordre de la délibération			
2022_049			

Vu le dossier portant réhabilitation des bâtiments communaux, Mairie-Ecole et Crèche déclaré infructueux à l'issue de la commission d'appel d'offre du 29 Juin 2021,

Considérant que la commission des travaux a souhaité réexaminer le besoin et revu le dossier à la baisse en supprimant la partie Crèche et en faisant réaliser une étude de faisabilité de la mise en place d'une chaufferie bois.

Considérant le règlement de la consultation et pièces complémentaires revus et corrigés par la CAUE 89.

Considérant l'estimation des travaux qui s'élève à la somme de **400 000 € HT**

Après en avoir délibéré, les membres du conseil à l'unanimité :

- 1/ **Adoptent** le cahier des charges et le dossier d'appel d'offre présenté par CAUE
- 2/ **Décident** de lancer la procédure d'appel d'offre pour rechercher un maître d'œuvre.
- 3/ **Mandatent** l'adjoint en charge des travaux pour en poursuivre l'exécution et solliciter les aides auprès d'Effilogis.

Vu Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ont signé
tous les membres présents.

Philippe GUINET-BAUDIN

Maire de Chailley